



## Réseau régional GRAND'EST FRANCO-ALLEMAND

de la Fédération française des Associations franco-allemandes (FAFA)

### 3.4.- La modernisation de jumelages

Le réseau a pour projet de mettre en place, avec le concours de l'État (instances nationales en charge du dialogue civil, le conseil national de la vie associative, le Ministère des Affaires étrangères et l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), un programme de modernisation des jumelages autour de sept chantiers : la généralisation des bonnes pratiques d'animation, la diversification de l'offre de services, la démarche qualité, le développement des opérations de mutualisation, la formation des bénévoles, la gestion et l'organisation des structures et le déploiement de systèmes d'information numériques.

#### ENGAGEMENTS DES ADHÉRENTS

- ★ Respecter les dispositions statutaires et verser la cotisation annuelle ;
- ★ Participer à la vie du réseau et partager, avec ses membres, compétences, expériences et outils, dans une logique de capitalisation, d'entraide et de collaboration ;
- ★ Respecter un code de bonne conduite vis-à-vis des adhérents du réseau, en privilégiant la collaboration ;
- ★ Communiquer toutes les informations nécessaires à la capitalisation et la construction d'un observatoire du réseau.

#### LA FAFA ET SON RÉSEAU RÉGIONAL GRAND'EST FRANCO-ALLEMAND UNE ORGANISATION DÉMOCRATIQUE, UN MOUVEMENT MILITANT

Les orientations et les actions sont déterminées collectivement au sein des instances fédérales et régionales régies par des statuts associatifs. Pour toute information complémentaire et demande de renseignement consultez le site de la FAFA et du réseau GRAND'EST FRANCO-ALLEMAND :

[www.fafapourleurope.fr/](http://www.fafapourleurope.fr/)

Renseignements et adhésion : <http://www.fafa-grandest.eu/adhesion>  
[grand-est-franco-allemand@orange.fr](mailto:grand-est-franco-allemand@orange.fr)



## Réseau régional GRAND'EST FRANCO-ALLEMAND

de la Fédération française des Associations franco-allemandes (FAFA)

Un réseau au service du rapprochement des citoyens français et allemands, dans la perspective de l'édification d'une Europe unie, démocratique et solidaire, fondée prioritairement sur l'entente de tous les peuples qui la composent.

#### DONNER UN NOUVEL ÉLAN

##### À LA COOPÉRATION CULTURELLE INITIÉE PAR LES JUMELAGES

Pierres angulaires de la coopération européenne et internationale, les jumelages entre villes et communes constituent une des dimensions fondamentales de l'identité européenne. L'Europe naît de la rencontre ; c'est la mission fondamentale de tout jumelage ! La signature d'une convention de partenariat, d'une charte ou d'une déclaration donne un cadre politique à la coopération et représente un premier pas décisif qu'il convient de remplir de vie par la participation active des citoyens, des activités communes, des visites, des projets et des rencontres de jeunes.

Le réseau régional GRAND'EST FRANCO-ALLEMAND de la Fédération des Associations franco-allemandes (FAFA) constitue le réseau des Jumelages franco-allemands et autres de l'Est de la France. Peuvent adhérer au réseau les collectivités, les établissements et les associations qui animent un jumelage.

#### POURQUOI ADHÉRER ?

- ★ ACCOMPAGNER LES ADHÉRENTS par des recommandations juridiques et techniques, des conseils stratégiques, des outils et des supports de communication, des guides techniques et des notes de synthèses ;
- ★ INFORMER LES ADHÉRENTS par un site internet dédié aux adhérents, une lettre d'information électronique et des journées thématiques ;
- ★ CONSOLIDER ET MODERNISER LES JUMELAGES par un programme de modernisation des jumelages autour de sept chantiers.

## 1.- ACCOMPAGNER LES ADHÉRENTS

### 1.1.- Des recommandations juridiques et techniques

La FAFA et le réseau GRAND'EST FRANCO-ALLEMAND mettent à la disposition des adhérents un service de conseils collectifs et individuels relatif au financement, à la gestion, au développement des activités des jumelages.

### 1.2.- Des conseils stratégiques

Le réseau et ses membres sont en mesure de proposer un accompagnement stratégique plus global d'animation de jumelages.

### 1.3.- Des outils et des supports de communication

Le réseau réalise des documents techniques immédiatement utilisables par les adhérents (fiches pratiques, etc.) disponibles sur son site Internet et divers outils méthodologiques pour la mise au point de demandes de subvention. Le réseau mettra également à disposition de ses adhérents un certain nombre de supports de communication : expositions, logos, kakemonos, plaquette, visuels...

### 1.4.- Des guides techniques et des notes de synthèses

Plus approfondis et complets que les fiches pratiques, ces guides et notes de synthèse constitueront des références en permanence accessibles sur le site Internet.

## 2.- INFORMER LES ADHÉRENTS

### 2.1.- Un site internet dédié aux adhérents

Bibliothèque d'informations sur les jumelages et leurs activités : le site offre un hébergement aux calendriers des événements et des supports produits par les adhérents. Il permet aux jumelages d'implémenter des fichiers et de partager ainsi leurs expériences. De plus, les adhérents peuvent consulter les informations en fonction de leurs activités.



### 2.2.- La lettre d'information électronique aux adhérents

Tous les mois, les adhérents reçoivent la lettre d'information électronique du réseau: informations, analyses, sous forme de brèves et d'informations spéciales plus détaillées. La lettre diffuse également des informations générales : études et rapports parus, retombées presse...

### 2.3- Les journées thématiques

Nationales, régionales ou locales, ces journées abordent de front les questions d'actualité des jumelages et permettent d'informer et d'accompagner les adhérents sur des thématiques précises. Elles sont aussi des moments forts de dialogue, d'échange et de partage d'expérience avec les structures adhérentes.

## 3.- CONSOLIDER ET MODERNISER LES JUMELAGES

### 3.1.- Donner un nouvel élan à la coopération

La FAFA et réseau régional GRAND'EST FRANCO-ALLEMAND soutiennent la dynamique des jumelages en accompagnant la création, la structuration et la pérennisation des partenariats municipaux, leur vie associative et leur participation à la construction de la dynamique européenne. Des outils techniques sont mis à leur disposition pour favoriser leur développement et alimenter la réflexion sur leur rôle, les missions et les services qu'ils peuvent rendre aux citoyens.

### 3.2.-Favoriser la transition vers une nouvelle génération d'animateurs

Le réseau propose également un accompagnement de proximité des jumelages afin d'aider à la prise de fonction des responsables et animateurs, au développement et au déploiement des programmes d'activités.

### 3.3.- Encourager la mutualisation entre les jumelages

Une mission de veille et d'observatoire du réseau sera mise en place afin de mieux connaître les activités et le fonctionnement des adhérents. Ces informations sont primordiales pour faire avancer le réseau et proposer des plans d'action adaptés aux réalités.